



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Créteil, le 12 septembre 2022

Rectorat de l'académie de Créteil

Inspection pédagogique

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
www.ac-creteil.fr

Florence Blanc-Canty  
Alexandra Degraeve  
IA-IPR Éducation musicale et chant choral

à

Mesdames et messieurs les professeurs  
d'éducation musicale et chant choral

**Objet :** Lettre de rentrée

## **Partie commune aux lettres de rentrée des IA-IPR – Année 2022-2023**

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, se sont engagés avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves, dans le contexte particulier de ces dernières années.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2022-2023, pour que l'école soit résolument « **engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être** ».

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

Il s'agit donc d'œuvrer pour

- l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux en favorisant l'ouverture du collège, en reconsidérant la place des mathématiques au lycée, en promouvant l'excellence du lycée professionnel, en renforçant la formation des professeurs, en entrant dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves ;
- l'égalité et la mixité en s'attachant à rendre l'école pleinement inclusive, en ciblant la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte, en luttant contre les assignations sociales et territoriales, en pensant l'orientation comme un facteur d'égalité sociale, en redoublant d'effort contre le décrochage scolaire ;
- le bien-être des élèves en affirmant avec force le respect d'autrui comme fondement de notre Ecole, en accordant une attention accrue à la santé mentale des élèves, en développant l'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves, en s'engageant pour l'environnement et le développement durable.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes les disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix.

A tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les disciplines, une attention particulière sera accordée à la maîtrise de la langue écrite et orale, ainsi qu'à la numératie et à la résolution de problèmes.

L'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire ;
- les questions environnementales seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité qui s'est traduite par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées durant l'été 2020. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dont certaines épreuves se dérouleront sur le territoire de notre académie, sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe et en engageant l'établissement dans la labellisation « Génération 2024 ».

Quelques points particuliers méritent notre attention :

### **Au collège et au lycée,**

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place d'un accompagnement personnalisé. Il s'agit d'identifier les forces et les faiblesses des élèves pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ».

Des sessions d'animation sous forme de webinaires seront organisées dans les semaines à venir pour vous accompagner.

### **Au lycée général et technologique,**

- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, pourra, après analyse de son application, faire l'objet d'amendements avec le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation.

- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral.

- Un accompagnement des élèves les plus fragiles, en fonction des résultats des tests de positionnement, pourra être mis en place avec une enveloppe supplémentaire d'H.S.E.

### **Au collège,**

Le dispositif « Devoirs faits » démarrera dès septembre : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Vous trouverez diverses ressources via le lien :

<http://accompagnement.ac-creteil.fr/spip.php?article261>

Nous signalons également le volume 2 du vademecum disponible à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/41725/download?attachment>

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui va guider notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Le projet académique : <http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>

## Education musicale et chant choral

Mesdames, messieurs les professeurs,

C'est avec plaisir et grand respect que nous succédons à Mme Francine Brun et M. Claude Desfray tous deux prochainement partis en retraite. Nous tenons à saluer ici la qualité de leur engagement au service de l'éducation musicale et du chant choral, de leur travail sans cesse porté par l'accompagnement et le conseil et de leur bienveillance si importante dans l'épanouissement professionnel de chacun. Nous aurons à cœur de prolonger et de faire vivre ces valeurs.

Cette année nous saluons l'arrivée de 3 professeurs fonctionnaires stagiaires, lauréats des concours du CAPES ou de l'agrégation, de 3 étudiants en préprofessionnalisation ainsi que 38 professeurs titulaires suite au mouvement national.

Nous formons des vœux pour que le contexte sanitaire stable, annoncé en cette rentrée, se maintienne et que tous les élèves puissent se réaliser pleinement dans leurs pratiques musicales ainsi que vivre l'émotion du spectacle vivant.

Vous trouverez ci-après des liens qui vous permettront de retrouver rapidement les informations utiles tout au long de cette année :

- les personnes ressources,
- les modalités d'inscription au programme académique de formation et les modules spécifiques à notre discipline (attention : les inscriptions se font jusqu'au 2 octobre prochain),
- les textes réglementaires (dont les œuvres au programme du baccalauréat),
- le Pass Culture,
- la répartition des secteurs pour le suivi des établissements.

Vous pouvez nous contacter pour toute question d'ordre pédagogique ou plus largement professionnelle, selon vos secteurs :

Florence.Blanc-Canty@ac-creteil.fr  
Alexandra.Degraeve@ac-creteil.fr

Pour tout envoi de courrier postal :  
Secrétariat des IA-IPR,  
Rectorat de Créteil  
4 rue Georges Enesco  
94010 CRETEIL CEDEX  
01 57 02 68 48  
Courriel : ce.ipr2@ac-creteil.fr

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et vous assurons de notre soutien plein et entier pour travailler ensemble à la réussite de nos élèves. Bien sincèrement,

Florence Blanc-Canty et Alexandra Degraeve

## Personnes ressources

**Interlocutrice Académique au Numérique, GREID Musique (groupe de réflexion et d'expérimentation informatique), webmestre :**

Virginie SOULIER – [Virginie.Soulier@ac-creteil.fr](mailto:Virginie.Soulier@ac-creteil.fr)

**Associations académiques pour le chant choral :**

**- MUSICHOEUR**

Pierre-Gérard VERNY – [P-Gerard.Verny@ac-creteil.fr](mailto:P-Gerard.Verny@ac-creteil.fr), coordonnateur académique

**- AROCEA (Association régionale des orchestres et chorales)**

Yves VERHOEVEN – [Yves.Verhoeven@ac-creteil.fr](mailto:Yves.Verhoeven@ac-creteil.fr)

Les professeurs qui le souhaitent peuvent bénéficier du soutien logistique (assurances, forfaits SACEM, sonorisation, etc.) de nos associations académiques.

**DAAC**

Yves GUINCHAT – [Yves.Guinchat@ac-creteil.fr](mailto:Yves.Guinchat@ac-creteil.fr)

**Gestionnaire DPE 2 (pour les professeurs contractuels)**

Marie-Louise TRIBOIRE – [Marie-Louise.Triboire1@ac-creteil.fr](mailto:Marie-Louise.Triboire1@ac-creteil.fr)

**Gestionnaire DPE 6 (pour les professeurs titulaires)**

Véronique CHRISTOPHE – [Veronique.Christophe@ac-creteil.fr](mailto:Veronique.Christophe@ac-creteil.fr)

**E AFC (école académique de la formation continue)**

En attente

## Inscription aux parcours de l'École académique de la formation continue (E AFC)

<https://www.ac-creteil.fr/candidater-au-programme-academique-de-formation-122024>

L'École académique de la formation continue accompagne les parcours et les mobilités professionnels, vous permettant de construire des parcours au plus près de vos besoins et de votre environnement de travail. Nous vous invitons à consulter ces parcours : [https://www.ac-creteil.fr/sites/ac\\_creteil/files/2022-08/brochure-parcours-eafc-2022-2023-vf-19621\\_0.pdf](https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2022-08/brochure-parcours-eafc-2022-2023-vf-19621_0.pdf)

Vous trouverez une sélection ci-dessous de dispositifs disciplinaires ou d'EAC pour lesquels vous pouvez candidater, sachant que tous les dispositifs transversaux vous sont également accessibles.

Procédure pour s'inscrire :

- Identification par login et mot de passe de messagerie académique via ARENA.
  - Sélectionner : Gestion des personnels, GAIA - accès individuel
  - Sélectionner l'entité : Académie CRÉTEIL
  - Sélectionner « Inscription individuelle » puis : saisir l'identifiant du dispositif GAIA, puis cocher le module souhaité, code à 5 chiffres
- Point de vigilance : pour candidater à un module, il faut cocher le dispositif et le module.

Identifiant du dispositif	Module	
22A0240420	66135	Chœur académique : création du chœur académique des enseignants
22A0240310	65770	S'approprier les questions limitatives au baccalauréat
Formation lycée		
22A0240299	65733	Utilisation des percussions corporelles
La percussion en	65734	Danse, musique et percussions corporelles avec la méthode Toumbac
éducation musicale	65735	Percussions instrumentales : batterie et bateria de batucada
22A0240298	65729	Enseigner l'éducation musicale en REP
22A0240303	65755	Approches ludiques et coopératives en éducation musicale, dont initiation au soundpainting
Echanger, pratiquer, innover en éducation musicale	65756	Les brise-glaces : créativité et dynamiques de groupe dans les pratiques artistiques
22A0240246	65525	Voix en scène
EAC - Spectacle vivant	65529	La face cachée de l'orchestre

## Textes de référence et ressources (sélection)

### **Année scolaire 2022-2023 : protocole sanitaire**

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

### **Rapport de l'IGÉSR « Les enseignements artistiques au collège : état des lieux et perspectives » (2020)**

<https://www.education.gouv.fr/les-enseignements-artistiques-au-college-etat-des-lieux-et-perspectives-341079>

## LYCÉE Voie Générale

La session 2021-2022 du baccalauréat s'est déroulée avec un calendrier adapté aux nécessités du contexte sanitaire. Depuis la mise en application de la réforme du lycée, rappelons que l'enseignement optionnel musique relève uniquement du contrôle continu et que celui de spécialité est évalué par deux épreuves l'une écrite de 3h30 d'écoutes et de culture musicale et l'autre orale de 30 minutes de pratique musicale en lien avec la réalisation de projets musicaux. Enfin, l'épreuve du Grand oral s'appuie sur les deux spécialités choisies par le candidat de manière soit transversale soit disciplinaire.

### **Détail des épreuves du baccalauréat général**

<https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general>

### **Programme complémentaire pour l'année 2022-2023 – enseignement optionnel de musique :**

Les perspectives de travail sont précisées au BO du 21 mai 2020 et renouvelées dans le Bulletin officiel n°26 du 1er juillet 2021

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2117454N.htm>

Œuvres de référence :

- Johann Sebastian Bach, « Prélude n° 2 », BWV 847, *Clavier bien tempéré*

Diverses interprétations (Glenn Gould, Sviatoslav Richter, Vikingur Olafsson, Keith Jarrett, Blandine Verlet, etc.). Divers arrangements et créations (Pierre Schaeffer, Jacques Loussier, Canadian Brass band, Mattia Lucchesi, Dimitri Naïditch, Petra Haden, Red Priest, Switched on Baroque, Urban Bang, etc.)

- Thomas Enhco & Vassilena Serafimova : *Avalanche*

- Genesis : *The Lamb Lies Down On Broadway* (introduction).

### **Programme limitatif pour l'année 2022-2023 – enseignement de spécialité musique :**

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2117453N.htm>

- Jean-Philippe Rameau / Clément Cogitore : *Les Indes galantes*, 4e entrée « Les sauvages » - Production de l'opéra de Paris, octobre 2019

- Jeff Beck, album *You had it coming* (2001)

- Robert Schumann, *Carnaval* op. 9 (extraits) : « Prélude », « Pierrot », « Arlequin », « Valse noble », « Eusebius », « Florestan », « Papillons », « ASCH-SCHA (Lettres Dansantes) », « Chiarina », « Chopin », « Estrella », « Intermezzo : Paganini », « Marche des Davidsbündler contre les Philistins ».

### **Programmes et ressources pour l'enseignement optionnel et pour l'enseignement de spécialité Arts-Musique**

<https://eduscol.education.fr/1740/programmes-et-ressources-en-musique-voie-gt>

### **Présentation du « Grand oral »**

<https://eduscol.education.fr/cid149452/presentation-du-grand-oral.html>

## COLLÈGE

### **Organisation des enseignements au collège**

BO n°27 du 2 juillet 2015 «Enseignements au collège. Organisation»

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=90913](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=90913)

Arrêté du 9 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 modifié relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège (nouvel enseignement facultatif de chant choral)

<https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo7/MENE1800789A.htm>

### **Programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège (programme consolidé publié au BO n°31 du 30 juillet 2020)**

<https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>

<https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.html>

Bulletin officiel n°30 du 6 juillet 2018

Enseignement facultatif au collège - Programme de chant choral

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=132989](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132989)

### **Ressources d'accompagnement des programmes**

Cycle 2 et cycle 3

<https://eduscol.education.fr/147/education-musicale-cycles-2-et-3>

Cycle 4, éducation musicale

<http://eduscol.education.fr/cid99277/ressources-accompagnement-education-musicale.html>

### **Vademecum « La chorale à l'école, au collège et au lycée », version actualisée 2020**

<https://eduscol.education.fr/document/346/download?attachment>

#### **SITE ACADÉMIQUE**

<http://musique.ac-creteil.fr/>

#### **SITE ACADÉMIQUE DES ASSOCIATIONS AROCEA-MUSICHOEUR**

<http://musichoeur.ac-creteil.fr>

#### **SITE NATIONAL**

<https://eduscol.education.fr/education-musicale/>

#### **LE PASS CULTURE**

**Le Pass Culture** est un dispositif d'accès aux activités culturelles réservé aux jeunes de 15 à 18 ans. Sous forme d'application mobile et web, il se décline en deux volets avec une part :

- Individuelle, crédit à utiliser de manière autonome en fonction de l'âge (20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans, 300 € à 18 ans)
- **Collective, permettant aux enseignants de financer des projets d'éducation artistique et culturelle pour leurs élèves de la quatrième à la terminale.** Cette somme est attribuée annuellement (25 € par élève pour les classes de quatrième et de troisième, 30 € par élève pour les classes de seconde et de CAP et 20 € par élève pour celles de première et de terminale).

Les modalités du Pass Culture sont à retrouver sur Adage, application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

<https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>

#### **REPARTITION DES SECTEURS**

Concernant les animations pédagogiques, les visites conseil ou les rendez-vous de carrière, voici la répartition des secteurs :

	77	93	94
Florence BLANC-CANTY	Districts : 4, 5, 6, 7, 11, 12	Districts : 5, 6, 7, 8	Districts : 1, 2, 8, 9
Alexandra DEGRAEVE	Districts : 1, 2, 3, 8, 9, 10	Districts : 1, 2, 3, 4	Districts : 3, 4, 5, 6, 7, 10

Pour identifier votre district, vous pouvez vous référer aux cartes suivantes :

<https://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article113>

<https://www.dsden94.ac-creteil.fr/spip.php?article957>

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/toutatice-portail-cms-nuxeo/binary/2017->

[2018\\_Cartes\\_%C3%83%C2%A9tablissements\\_district\\_janvier2018+%281%29.pdf?type=FILE&path=%2Fdefault-domain%2Fworkspaces%2Fdistrict-9405-alfortville-academie-de-creteil%2Fdocuments%2F](https://tribu.phm.education.gouv.fr/toutatice-portail-cms-nuxeo/binary/2017-2018_Cartes_%C3%83%C2%A9tablissements_district_janvier2018+%281%29.pdf?type=FILE&path=%2Fdefault-domain%2Fworkspaces%2Fdistrict-9405-alfortville-academie-de-creteil%2Fdocuments%2F)

Pour préparer le rendez-vous de carrière, vous pourrez utilement prendre connaissance de la notice et du document de référence de l'entretien sur le site national :

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>